

Bonjour à toutes et tous,

C'est Vailhauzy qui est à l'honneur ce mois-ci : deux éléments du patrimoine de ce village sont sortis de la végétation qui les cachait depuis plusieurs décennies, le lavoir et la croix située sur la route de Millau.

Connu des anciens, le **lavoir** était isolé du village ; le chemin communal, privatisé d'un côté et bouché de l'autre, fait une boucle devant l'église. Le lavoir est formé de quatre bacs et couvert ; à côté, l'arrivée d'eau. Le tout est appuyé contre un mur de pierre retenant une terrasse sur laquelle on peut monter par un escalier.

La **croix** est au croisement du chemin de Migarette (qui descend au niveau de la première maison) et de la D 999. Elle était totalement invisible ; elle trône aujourd'hui sur son socle en pierre ; elle est toute simple, monolithe aux bords arrondis.

Bernard Gorgeon, adjoint aux travaux de la nouvelle municipalité et adhérent à l'AVSA, a missionné les services techniques afin de faire procéder à l'élagage et au nettoyage de ces deux chemins ; le patrimoine de Vailhauzy est maintenant accessible à tous et attend une mise en valeur digne de ces lieux pleins d'histoire ...

La peinture des portes d'église commence à être posée, peu à peu, les bâtiments religieux seront tous visités pour des travaux d'entretien d'abord, un plan d'intervention sur les toitures va être établi mais leur abandon pendant quelques dizaines d'années fait grimper la facture totale, il faudra être patient et au moins stabiliser la dégradation dans un premier temps.

Pour la fontaine de Boussac, les dons se montent à 550 € pour la rénovation par l'équipe REMPART dirigée par M. Simonin ; il est encore possible d'apporter votre aide !

Il est toujours quasi impossible de retenir les salles des fêtes et églises pour faire la promotion de l'AVSA dans les villages de Savignac, Saint-Étienne de Naucoules, Vendeloves ; si vous y connaissez des habitants qui pourraient faire le relai, n'hésitez pas à leur parler de l'association et à leur donner le numéro de téléphone pour me joindre (05 65 49 75 62), une rencontre entre deux personnes à l'extérieur est possible ! Le bouche-à-oreille pourrait créer un lien ...

Aucune réunion n'est envisageable pour quelque temps encore ; seule l'assemblée générale de janvier aura lieu puisqu'obligatoire mais les conditions et date ne sont pas encore définies ; en attendant, vous pouvez déjà dire quel jour vous conviendrait le mieux : samedi ou dimanche après-midi ?

A bientôt pour d'autres nouvelles de nos villages, prenez soin de vous !

Hubo Christine

(voir les photos en pièces jointes)